

20	21/06/2011	BE 0475.987.215	14	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	11189.00505	A 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS**

Dénomination: **ALLONS EN VENT SCRL**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: rue Basse N°: 26 Boîte:

Code postal: 5560 Commune: Houyet

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0475.987.215

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 24-10-2001

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 14-05-2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2010 au 31-12-2010

Exercice précédent du 01-01-2009 au 31-12-2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.8, A 5.9, A 6, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**CODUYS NICOLE**

RUE DU PETIT BOIS 5  
5560 Houyet  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001 Fin de mandat: 11-02-2011 Administrateur

**DELVILLE BERNARD**

RUE DU MONUMENT 1  
5560 Houyet  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001 Fin de mandat: 11-02-2011 Administrateur délégué

**LOUTE ANDRE**

RUE DU VILLAGE 19  
5560 Houyet

BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001

Fin de mandat: 11-02-2011

Président du Conseil d'Administration

**LAMBIN** Jean Jacques

avenue Chapelle Aux Champs 84

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007

Fin de mandat: 11-02-2011

Administrateur

**HANSQUINE** Paul

avenue Paul Deschanel 147

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007

Fin de mandat: 11-02-2011

Administrateur délégué

**LAURENT** Claude

rue du Hie 3

5560 Houyet

BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007

Fin de mandat: 11-02-2011

Administrateur

**KLUYSKENS** Céline

Etudiante

rue de l'Etang 1315

1315 Incourt

BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2010

Fin de mandat: 30-06-2013

Administrateur

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

\* Mention facultative.

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>554.720</b>	<b>606.905</b>
Frais d'établissement		20	0	
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.1.2	22/27	<b>554.460</b>	<b>606.645</b>
Terrains et constructions		22	2.749	2.749
Installations, machines et outillage		23	551.280	603.896
Mobilier et matériel roulant		24	431	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	260	260
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>122.714</b>	<b>112.346</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>37.410</b>	<b>71.269</b>
Créances commerciales		40	34.646	70.865
Autres créances		41	2.764	404
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	82.063	35.319
Valeurs disponibles		54/58	1.826	5.116
Comptes de régularisation		490/1	1.414	642
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>677.434</b>	<b>719.251</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>378.069</u></b>	<b><u>378.126</u></b>
<b>Capital</b>	5.3	10	<b>212.700</b>	<b>212.800</b>
Capital souscrit		100	213.300	213.400
Capital non appelé		101	600	600
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>6.841</b>	<b>5.792</b>
Réserve légale		130	6.841	5.792
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>72.620</b>	<b>65.482</b>
		(+)/(-)		
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>85.908</b>	<b>94.052</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>24.022</u></b>	<b><u>18.017</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	5.4	160/5	<b>24.022</b>	<b>18.017</b>
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>275.343</u></b>	<b><u>323.108</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.5	17	<b>161.500</b>	<b>205.500</b>
Dettes financières		170/4	161.500	205.500
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	161.500	205.500
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	5.5	42/48	<b>113.843</b>	<b>117.608</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	44.000	62.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.041	4.457
Fournisseurs		440/4	5.041	4.457
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.074	2.466
Impôts		450/3	5.074	2.466
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	59.728	48.685
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>677.434</b>	<b>719.251</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	82.873	105.312
Chiffre d'affaires		70	125.599	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	42.726	
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	52.832	53.060
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7	6.006	6.006
Autres charges d'exploitation		640/8	1.377	2.625
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>22.659</b>	<b>43.621</b>
<b>Produits financiers</b>	5.6	75	<b>8.982</b>	<b>9.504</b>
<b>Charges financières</b>	5.6	65	<b>10.664</b>	<b>13.277</b>
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)</b>		9902	<b>20.977</b>	<b>39.849</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76		
<b>Charges exceptionnelles</b>		66		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>20.977</b>	<b>39.849</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>0</b>	<b>210</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>20.977</b>	<b>39.639</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>20.977</b>	<b>39.639</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>86.459</b>	<b>80.201</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	20.977	39.639
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	65.482	40.562
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2	<b>100</b>	
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2	<b>1.049</b>	<b>1.982</b>
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	1.049	1.982
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) 14	<b>72.620</b>	<b>65.482</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/6	<b>12.890</b>	<b>12.737</b>
Rémunération du capital	694	12.762	12.737
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696	128	

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>810.444</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	647	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>811.091</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>203.799</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	52.832	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>256.630</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>554.460</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXX	260
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	260	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	<u>260</u>	

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice  
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	213.400
100	213.300	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	18.800	47
	199.000	1.990

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
 Parts sociales  
 Parts sociales (enfants)

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
 Capital appelé, non versé  
 Actionnaires redevables de libération  
 DELVILLE

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101	600	XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	
	600	0

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
 Nombre de parts  
 Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
 Nombre de parts détenues par la société elle-même  
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

**ETAT DES DETTES****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**42 **44.000****Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**8912 **161.500****Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**8913 **0****DETTES GARANTIES****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes reçus sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes reçus sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**9062 **205.500****DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Dettes fiscales échues**

9072

**Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale**

9076



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	
9150	
9161	
9171	
9181	500.000
9191	606.645
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS****NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les normes comptables.

2. Les frais d'établissement (frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles=) font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

### 3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux développements de nouveaux projets. Annuellement, si le projet n'a pas abouti, la société procède à une évaluation raisonnable des chances d'aboutissement de ceux-ci et procède à une éventuelle perte de valeur sur les projets considérés comme ne devant pas aboutir. La durée de vie des immobilisations incorporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation :

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.) ;
- Frais de coordination sécurité et santé ;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD) ;
- Frais de géomètres ;

Elles sont amorties au même rythme que le matériel et outillage (éoliennes).

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien, une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place. Cette provision est capitalisée en tant qu'accessoires des machines et outillages.

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument comme suit :

#### Immobilisations incorporelles

dépenses de développement	5 ans
autres	5 ans

#### Immobilisations corporelles

terrains	illimité
frais accessoires sur achats de terrains	1 an
matériel et outillage - éoliennes et accessoires:	15 ans
matériel de bureau de	5 à 10 ans
matériel informatique de	3 à 5 ans
meublier de bureau de	5 à 10 ans
autres max.	20 ans

### 4. Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale

### 5. Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

### 6. Les valeurs disponibles :

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

### 7. Les dettes :

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

### 9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- il est probable qu'elle engendrera de charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant globale de l'investissement éolien (Machines et frais accessoires) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 15 années, comme celui du parc éolien lui-même.
- une provision pour couvrir le remplacement du générateur dans 10 ans à concurrence de 5% du prix d'acquisition de l'éolienne (Machine) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 10 années.

### 10. Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation ont été évalués sur base des deux règles suivantes :

Charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue ont été évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant ;

Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;

Produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la comptabilisation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant ont été évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice ;

Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice suivant et qui ont été encaissés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant.